

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISSANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LA FIANCÉE DU FORÇAT

DEUXIÈME PARTIE

I.

Une fois liée par un engagement plus ou moins volontaire, Mme Monblant n'oserait plus se dédire et retirer sa parole.

Le comte de la Clémaderie, l'ancien chef de bataillon du 175^e de ligne, l'ex-commissaire du gouvernement près le vingt-cinquième conseil de guerre, promu depuis peu au grade de général de brigade, n'était pas moins intéressé que son fils à ce mariage.

Depuis la mort de la comtesse douairière, qui avait fait passer la fortune dont elle était simple usufruitière entre les mains de la pensionnaire de la maison de santé de Passy, il était l'administrateur des biens de l'aliénée et le tuteur de la jeune fille.

Mme Monblant, dont l'état de santé ne laissait plus d'espoir, pouvait mourir d'un moment à l'autre; Mathilde étant majeure, entrerait en possession de l'opulente succession du marquis de Rys. Il est probable que l'oncle eût été fort embarrassé de rendre des comptes à sa nièce. Il fallait qu'à tout prix elle devint la femme de son fils.

Certes, Mathilde ne se préoccupait guère des questions d'argent. Tout entière à sa douleur et à ses souvenirs, elle avait déclaré qu'elle ne se marierait jamais. Les tendresses factices dont elle était l'objet dans sa nouvelle famille lui étaient indifférentes; son cœur s'était desséché. Elle n'aimait pas son cousin, et elle se sentait incapable d'aimer personne.

On était alors en 1880. Il y avait neuf ans que son père était mort, que sa mère était folle: la source de ses larmes avait eu le temps de se tarir. La condamnation de son fiancé n'était point irréparable, l'image d'Amilcar l'avait seule sauvée du désespoir. Elle se jurait à elle-même de rester fidèle au malheu-

reux et noble forçat, de l'attendre aussi long temps qu'il serait nécessaire, de lui consacrer son existence.

L'heure de l'amnésie sonnerait bien un jour ou l'autre, pensait-elle, le gouvernement ne serait pas éternellement implacable. Pendant les premières années et tant que vécut sa grand-mère elle trouva le moyen de correspondre clandestinement avec lui, de le soutenir, de le consoler. Et chacune des rares lettres qu'elle recevait de l'île Nou la reconfortait à son tour.

Puis il vint un moment — elle était alors installée chez le général — où les courriers de la Nouvelle-Calédonie cessèrent de lui apporter les nouvelles si impatientement attendues. La correspondance était interceptée. Son oncle avait tenté de chasser de sa mémoire la pensée du cher condamné.

Ce fut pour elle une souffrance horrible. Sans nul doute, il était mala-

de, mourant peut-être. Un an se passa dans une incertitude navrante, d'autant plus pénible qu'elle n'avait d'autre confidente que sa femme de chambre, qui recevait et transmettait ses messages, et qu'elle était forcée de concentrer en elle-même et de cacher ses angoisses.

Un jour, enfin, elle apprit ou crut apprendre la vérité. On



Son unique joie était de passer de longues heures en tête à tête avec la photographie d'Amilcar et de relire ses lettres...

avait, avec intention, laissé traîner sur la table du salon, un numéro de journal, contenant des détails sur une hardie tentative d'évasion exécutée par un certain nombre de forçats politiques de l'île Nou... Le bateau qui les portait avait sombré avant d'arriver sur la côte d'Australie... Le journal donnait les noms des évadés qui avaient si lamentablement péri, et, parmi eux, elle lut avec épouvante celui d'Amilcar Meroier l...

Je ne dépeindrai pas sa douleur, ses cris de rage... Elle ne voulut pas survivre à son bien-aimé, et essaya à plusieurs reprises de se suicider.

Il y avait deux ans de cela. La blessure, sans n'être jamais cicatrisée, était moins saignante et moins douloureuse. La sollicitude intéressée du comte, de la comtesse et de leurs enfants, n'avait pu lui faire oublier le seul homme qu'elle eût jamais aimé et qu'elle pût aimer jamais.

Elle était tombée dans une sorte de prostration ; elle était résignée, non consolée. Son unique joie était de passer de longues heures en tête à tête avec la photographie d'Amilcar, et de relire ses lettres... Elle vivait avec le passé ; il n'y avait plus pour elle ni présent ni avenir. Ni les distractions, ni les voyages n'avaient réussi à calmer son chagrin.

Et pourtant la force de sa constitution l'avait protégée contre cette effroyable série d'épreuves ; sa santé n'était point sensiblement altérée.

A vingt cinq ans elle était dans toute la floraison, dans tout l'éclat de sa beauté que rendaient plus séduisante encore sa pâleur et les vêtements de deuil qu'elle n'avait pas cessé de porter depuis neuf ans.

Hélas ! que lui importait d'être belle ? que lui importait d'être riche ?

Elle ne pouvait plus, elle ne voulait plus être heureuse.

A peine M. Gromel était-il sorti de l'appartement de garçon qu'occupait Raymond au numéro 82, de la rue de Varennes, que le valet de chambre rentrait dans la chambre à coucher de son maître. Celui-ci avait quitté le lit et commençait sa toilette.

—Monsieur a sonné, je crois, dit le domestique.

—Pas le moins du monde.

—Ah ! Je vais aider à M. le vicomte à...

—Non ! Je m'habillerai tout seul. Laisse-moi tranquille.

Raymond paraissait à la fois joyeux et préoccupé : joyeux de la nouvelle saignée qu'il venait de pratiquer sur le coffre de l'usurier ; préoccupé de l'explication solonelle qui allait avoir lieu dans l'après-midi avec sa cousine, et dont le résultat déciderait de son sort.

Il préférerait rester seul. Mais l'espion familial qu'il avait à son service n'entendait pas le lâcher.

Fort curieux par caractère autant que par profession, Baptiste tenait à connaître l'issue de l'entretien. L'air souriant qu'il avait remarqué dans la physionomie de M. Gromel l'intriguait beaucoup et le rendait rêveur.

—Est-ce qu'il serait payé ? se demandait-il.

La chose l'intéressait à plus d'un titre : outre qu'il lui était dû quinze mois de gages, sans compter certaines petites sommes prêtées par lui, son avenir n'était-il pas lié à la fortune de son maître par la généreuse promesse de M. le vicomte ?

Son grand café ou son établissement de bouillon lui trottait sans cesse par la tête...

Aussi fit-il semblant de n'avoir pas entendu l'observation de son maître, et se mit-il en devoir de remplir ses fonctions de valet de chambre.

—Monsieur le vicomte est plus content que tout à l'heure, quand j'ai éveillé monsieur le vicomte ? dit-il en lui passant ses bottines.

—Content ?... Pourquoi donc ne serais-je pas content ? Est-ce que je ne le suis pas toujours ?

—Sans doute ! Sans doute ! Mais il y a des jours où on l'est plus, et d'autres où on l'est moins !

Raymond se dérida. La remarque philosophique de son laquais provoqua chez lui un léger ricanement.

—Tu es la sagesse même, Baptiste ! M. de la Palisse et M. Prud'homme n'auraient pas mieux dit. Tu es un profond moraliste.

Baptiste se rengorga.

—Oh ! oh ! Je ne suis pas aussi bête que le prétend parfois monsieur ! quand monsieur est de mauvaise humeur. Et tenez ! J'ai bien vu que M. Gromel est parti d'ici enohanté. Je parie à monsieur que monsieur lui a donné de l'argent ?

—Eh ! bien, mon gargon, répondit le fils du général, ta sagacité est mise en défaut, et tu perdras ton pari.

—Vraiment !... C'est drôle. Lui qui pestait et sacrait contre vous pendant deux heures, et qui menaçait de vous faire arriver de la peine, il était redevenu doux comme un mouton. Jamais je ne l'avais vu plus aimable.

—Il y avait bien de quoi !

—Ah ? Et pourtant, il n'a pas emporté son petit acompte ?

—C'est tout le contraire. Vois-tu ces cinq billets de mille, à, sur la cheminée ? Tu vois bien qu'il a cinq mille bonnes raisons d'être satisfait.

Baptiste ouvrit de grands yeux. Il ne comprenait pas.

—M. le vicomte l'a donc ensorcelé ?

—Trêve de questions, Baptiste. Donne-moi ma cravate, et fais-moi grâce de tes réflexions... Je suis pressé...

—M. le vicomte va peut-être déjeuner rue Barbet-de-Jouy ?

Le jeune homme se croisa les bras :

—Ah ! ça, monsieur Baptiste, vous êtes bien curieux ? Je n'ai pas besoin de votre permission, je suppose, pour aller déjeuner chez mon père.

—Oh ! ce que j'en dis, c'était pour savoir.

—Naturellement !... Ce polisson a des raisonnements d'une rigueur !

—C'est que je croyais avoir entendu dire par Mlle Marthe, la femme de chambre de Mme la comtesse, qu'il y aurait de nouveau aujourd'hui. Et que le "conjugo" ne tarderait pas.

—Vous le verrez bien, monsieur le curieux !... Savez-vous que vous avez manqué votre vocation ! Vous étiez né pour être un juge d'instruction, ou commissaire de police...

—C'est trop d'honneur que me fait monsieur le vicomte !...

Ah ! je serai si heureux le jour du mariage !

—Ne t'inquiète donc pas comme cela ! reprit Raymond souriant... Tu auras ton café...

—Ou un bouillon !... Je n'en ai pas encore fixé.

—Rassure-toi, imbécile ! Tu pourras choisir... Et ce sera plus proche que tu ne penses !

Le valet de chambre se frotta les mains :

—Monsieur est la bonté même ! monsieur mérite d'avoir de la chance en ménage... monsieur...

—Assez ! assez ! Tu me féliciteras et tu me remercieras plus tard !

Ce jour-là, en effet, il devait y avoir du nouveau, comme disait Baptiste.

Toute la famille était réunie avant le dîner, dans le salon des la Clémaderie. Mathilde venait de descendre ; malgré les instances de sa tante, elle n'avait pas voulu quitter sa robe de deuil.

—Méchant enfant ! lui dit la comtesse avec bonté et en l'embrassant. Ne comprends-tu pas le chagrin que tu nous causes à tous, en t'habillant ainsi, surtout quand nous avons du monde ?

—Oui, ma chère Mathilde, dit Raymond, en prenant la main de sa cousine pour y déposer un baiser... Cette toilette lugubre fera tache au milieu des brillantes toilettes de nos invitées.

—Moi, je ne trouve pas ! fit observer sa sœur, une belle jeune fille de vingt-deux ans, exubérante de vie et de santé, et dont les lèvres un peu épaisses accusaient la sensualité.

Et elle ajouta :

—D'abord, le noir lui sied à ravir... N'est-ce pas vrai papa ?

Raymond toucha le bras de sa sœur, et lui dit à voix basse :

—Tais-toi donc, Rosie ! Tu ne dis que des sottises...

—Mon bon petit Raymond, reprit-elle avec tristesse, ne me parle pas ainsi.

Et, par un mouvement instinctif, elle se jeta à son cou et l'embrassa avec une affection passionnée. Son visage déjà coloré devint pourpre.

Le vicomte se dégagea avec impatience :

—Tu es insupportable ! fit-il d'un ton dur.

—Voyons ! Raymond, ta sœur peut bien t'embrasser ! dit la comtesse... Tu ne lui as même pas fait compliment de sa toilette...

—C'est vrai ; elle est charmante, répondit-il avec indifférence. Mais combien ma cousine serait plus belle encore si elle quittait son costume funèbre. Mathilde, ma chère Mathilde, comptez-vous rester éternellement en deuil ?

—Éternellement ! Je ne sais pas, dit-elle. Mais je vous demande la permission de m'habiller comme il me plaît. Puis-je porter une robe blanche comme Rosie, quand j'ai la mort dans l'âme ? quand je pleure tous ceux que j'aime !...

—Oh ! Mathilde ! reprit Mme de la Clémaderie. Voilà une parole qui n'est pas aimable pour les survivants. Tu ne nous aimes pas, nous ?

—Si, je vous aime bien, dit-elle froidement... mais...

—Mais tu te mets toujours des chimères dans la tête, ma chère petite ! dit à son tour le général, qui était resté silencieux jusqu'alors. Ce qui est passé est passé ; ce qui est mort est mort.

—Hélas, je le sais trop ! répliqua-t-elle d'une voix grave en levant les yeux au ciel. Mon cœur aussi est mort !

—Enfin, tu n'espères pas ressusciter ceux qui ne sont plus ? N'as-tu pas assez pleuré, assez gémi ? Il y a temps pour tout ..

—Moi ! Je comprends ma cousine, dit Mlle Rosie avec un sentimentalisme affecté qui contrastait avec sa riche carnation et ses formes plantureuses.

La comtesse, pour dissiper la mauvaise impression produite par les réflexions sèches et brutales de son mari, prit sa nièce dans ses bras, la baisa au front, et dit avec douceur :

—Je respecte tes sentiments, chère petite, et je les partage.

—Nous les partageons tous ! ajouta vivement Raymond... Ne faites pas attention au langage un peu rude de mon père... C'est un vieux soldat, qui ne prend pas la peine de voiler sa pensée...

—Oui, je ne sache rien de plus touchant et de plus noble que le culte des souvenirs ! dit à son tour Rosie. Crois-tu donc que nous n'avons pas pleuré ton malheureux père, nous aussi ? Et que la triste situation de Mme Monblant nous laisse froids !

—A la bonne heure ! pensa le vicomte. Ce n'est pas avec du vinaigre que l'on attrape les mouches.

Le général mordillait sa moustache et détournait la tête. Il n'aimait pas à entendre évoquer devant lui un passé qui lui causait d'involontaires remords. Toute allusion au colonel fusillé par ses ordres et à la veuve devenue folle par sa faute, le mettait mal à l'aise. Quand au nom d'Amilcar Mercier, il y avait deux ans que Mathilde n'osait plus le prononcer.

Pendant longtemps, elle avait supplié son oncle de faire des démarches en faveur du condamné et d'obtenir, sinon sa grâce entière, du moins une commutation. Il va sans dire que l'ancien commissaire du gouvernement près les conseils de guerre eût été disposé plutôt à solliciter contre le forçat une aggravation de peine.

Sans opposer un refus formel aux prières de la riche héritière, dont il voulait assurer à son fils la main et la dot, il avait simulé un zèle apparent, qui s'était heurté en haut lieu, disait-il, à un parti pris d'implacable sévérité.

—J'ai fait l'impossible, ma pauvre enfant ! s'écriait-il en revenant tout découragé du ministère de la justice ou du cabinet du président de la République. Il paraît que ce jeune homme est très mal noté à l'île Nou... On a repoussé mes plus vives instances !

L'orpheline lui savait gré de ses prétendues et infructueuses tentatives, sans pouvoir soupçonner qu'il déployait toute son activité et usait de toute son influence en sens contraire, et qu'il avait tout spécialement et à sa manière recommandé le transporté au gouverneur de la Nouvelle Calédonie, qui était un de ses intimes amis.

Toutes les fois que la presse soulevait la question de l'amnistie, M. de la Clémaderie éprouvait d'indicibles angoisses. L'éventualité d'un retour en France d'Amilcar le mettait hors de lui. On devine que le forçat, dans ses lettres à Mathilde, n'avait pu révéler le rôle odieux joué par le commandant : il avait dû se taire par prudence. On ne lui eût jamais permis d'attaquer un officier supérieur. L'interdiction de toute correspondance et la mise au cachot eussent bien vite châtié sa témérité.

Aussi le comte avait-il poussé un soupir de soulagement en apprenant, dans le cours de l'année 1878, l'évasion qui avait eu un dénouement si tragique. Il était désormais à l'abri de toute divulgation ultérieure. Sa future belle-fille finirait par se consoler, par oublier, et elle ignorerait toujours la vérité.

Mais après deux années écoulées, Mlle Monblant, si elle se montrait plus résignée, ne semblait pas vouloir accepter les consolations de son cousin ni de personne. Et, comme nous l'avons vu, on avait décidé de tenter, ce jour-là, un dernier effort.

—Oui, nous partageons tous et nous admirons tous tes sentiments, reprit la comtesse d'une voix mielleuse. Et cette fidélité à la mort est quelque chose de trop sacré...

—N'est-ce pas ma tante ? interrompit Mathilde avec vivacité. Ah ! je sais que vous me comprenez, vous ! et je vous en suis reconnaissante.

—Quelle chose de trop sacré, disais-je, pour qu'on puisse songer à t'en faire un reproche... Oui, c'est noble, c'est beau, c'est grand, cela ! et je reconnais en toi le sang des La Clémaderie...

—On n'aime qu'une fois en sa vie ! ajouta mélancoliquement Rosie, et je sais qu'à la place de ma cousine, j'agisais comme elle...

—Qu'est-ce que tu dis là, petite folle ? murmura le vicomte à l'oreille de sa sœur...

Rosie lui pressa la main, et le regarda avec des yeux étranges, puis baisa la tête et rougit...

Seule dans la famille, et sans qu'on pût deviner à quel mobile elle obéissait, Mlle de la Clémaderie ne paraissait s'occuper que médiocrement et à contre cœur, les projets matrimoniaux de son frère. Elle encourageait sourdement Mathilde dans sa résistance...

—Oui, tout cela est fort bien, reprit la générale. Mais, ma chère nièce, ma chère fille... Car enfin je me suis habituée à te regarder comme mon enfant... Il faut pourtant savoir se faire une raison ici-bas... Il y a des bornes à toutes choses, même à l'affliction, même au désespoir.

—Maman dit vrai, Mathilde, ajouta le jeune homme avec une émotion très bien jouée. Et si vous avez le droit d'avoir du chagrin, vous n'avez pas le droit de nous en faire, à nous qui vous aimons ! Voulez-vous traverser l'existence et le monde comme la statue de la Douleur ? Ce rôle, très poétique, ne convient ni à votre jeunesse, ni à votre beauté. Il a un côté égoïste qui ne sied pas à votre bonne et généreuse nature, ma cousine !

Il avait pris une pose langoureuse, dont on ne l'eût pas cru capable, et fixait sur l'orpheline des yeux tristes et suppliants.

—Je ne joue aucun rôle, mon cousin, répondit-elle simplement ; je ne songe guère à faire de la poésie. Et quand on reproche d'égoïsme que...

—Oui, mon enfant, interrompit sa tante, il y a toujours un certain égoïsme à contempler froidement les souffrances des autres !

Cette allusion discrète, mais suffisamment claire, à l'amour de Raymond embarrassa quelque peu Mlle Monblanc. Ses joues pâles prirent aussitôt une teinte rosée...

—Voyons, écoute-moi, causons à cœur ouvert...

—A cœur ouvert ! balbutia Mathilde en hochant la tête... Hélas ! j'ai bien peur que mon cœur ne soit ni ouvert ni fermé. Il est glacé, pétrifié.

—Non ! Tu te l'imagines !... Sais-tu bien, mon enfant, que tu as vingt-cinq ans passés... Tu ne veux pas, je suppose, rester vieille fille ?

—Vieille fille ! murmurèrent les lèvres tremblantes de la fiancée d'Amilcar... Je suis et je resterai veuve, ma tante ?...

—Crois-en mon expérience, ma chérie... Tu es femme ; tu as un cœur, quoique tu puisses dire ; tu as des sens... Il arrivera infailliblement une heure où l'isolement te pèsera... Je ne serai pas toujours là pour remplacer ta malheureuse mère... Ta cousine s'établira, et, si je m'étonne de quelque chose, c'est qu'elle ne soit pas encore mariée...

—Je ne veux pas me marier ! fit Rosie ..

—Le fait est que tu as refusé déjà dix excellents partis ! dit le général... Si tu continues, tu coifferas sainte Catherine.

—Hé bien ! je la coifferai ! voilà tout...

—Mais ce n'est pas de Rosie qu'il s'agit en ce moment, reprit Mme de la Clémaderie. Elle se mariera bien un jour ou l'autre. Que deviendras-tu, Mathilde ? quelle existence mèneras-tu ?

(A SUIVRE)

LES DRAMES INCONNUS

PREMIÈRE PARTIE — LE PREMIER MARI

XIX.

—Sois un carpe ! finissait par accorder de Saint-Dutasse qui connaissait trop son domestique pour espérer de lui arracher ce qu'il ne voulait pas avouer.

Il était deux autres personnages dont nous devons aussi dire quelques mots.

Après les mois écoulés depuis la mort de son époux, le chagrin de Berthe avait pris une allure étrange. Aux premiers transports du désespoir avait succédé une sombre et sauvage humeur qui faisait que Mme de Gabrinoff s'enfermait pendant des jours entiers au fond de ses appartements. Il lui tardait sans doute que la justice eût vengé la mort de son mari, car, à toutes les visites que lui rendait de Jozèdes, elle ne manquait pas de demander avec une nerveuse impatience :

—Quand viendra donc enfin ce procès ?

—Avant peu.

—Il me semble que je commencerai à revivre le jour seulement où le meurtrier aura été puni.

Puis elle terminait par cette autre question qui avait le don d'allumer dans ses yeux une lueur d'anxieuse curiosité :

—On n'a pas de nouvelles de Nicole ?

—Non. C'est sa recherche qui fait retarder le jugement du père. On voudrait avant tenir la complice.

A cette nouvelle que l'on n'avait encore pu découvrir la fille du garde-chasse, Mme de Gabrinoff éprouvait toujours un léger frisson que le magistrat attribuait à la colère qui devait gronder au cœur de la veuve contre les assassins du comte.

Un autre visiteur était admis près de Berthe. C'était M. d'Armaugis. De quotidiennes qu'elles avaient été jadis, les visites du jeune homme étaient devenues maintenant plus espacées. A peine se présentait-il tous les dix jours et sa présence au château n'était que de très-courte durée. L'humeur sombre de la veuve décourageait elle sa passion ? Souffrait-il des douloureuses anxiétés de celle qui s'était comparée de son cœur ? Ou bien, au fond de son âme, s'était-il éveillé quelque doute affreux sur le drame qui avait ensanglanté le château ? Le fait était que M. d'Armaugis, pâle, triste, amaigri, ne ressemblait plus à ce beau et séduisant cavalier que nous avons dépeint en le faisant entrer en scène.

Enfin arriva le jour où la justice, désespérant de retrouver la complice du garde-chasse, se décida enfin à mettre en jugement le seul coupable qu'elle eût en son pouvoir. Nous ne nous perdrons point en oisieux détails sur la salle du tribunal, sur la physionomie de la foule énorme qui s'y pressait, ni, sur le sourd murmure de haine qui accueillit l'apparition de Jacques Cardeze au banc des accusés.

Pendant cette longue prévention, les incessantes angoisses d'une fiévreuse inquiétude avaient blanchi la chevelure du garde-chasse. Mais c'était toujours ce même homme brave, à l'œil calme, à l'intelligent vieillard, aux manières un peu brusques.

Arrêté en plein bois, alors qu'il faisait sa tournée, Jacques n'était pas rentré en sa maison. Quand il était parti avant le

our, Nicole, il le supposait du moins, dormait encore dans sa chambre. Or, comme il avait été tenu au secret et que, dans tous les interrogatoires, on lui avait laissé ignorer l'accusation de complicité qui planait sur sa fille, le pauvre père avait espéré pouvoir contempler à l'audience le gracieux visage de celle qu'il n'avait pas vue depuis de longs mois. En ne découvrant pas cette tête aimée, son cœur se serra sous une lancinante douleur et, palissant aussitôt, il murmura :

— Elle aussi, me croit-elle donc coupable ?

Quand, ramenant son regard devant lui, le malheureux aperçut M. de Jozères assis sur son siège de procureur du roi, la scène qui s'était passée jadis dans le cabinet du magistrat lui revint à l'esprit.

— C'est ce jour-là que Mme Berthe m'a empêché de partir, pensa-t-il.

Et, tout en se rappelant que c'était par dévouement à la famille des Valnac qu'il était resté sur cette terre qu'il voulait fuir, Cardoze laissa passer, inattentif, les premières lignes de l'acte d'accusation que lisait le greffier.

Mais tout à coup un nom, nom chéri, nom de sa fille, l'arracha à sa rêverie. Il fut vingt secondes avant de comprendre pourquoi son enfant figurait dans cet acte. Puis il écouta, se croyant sous la poids d'un horrible rêve... Enfin il eut conscience de la vérité.

Alors, comme le greffier répétait encore le nom de " la fille Nicole, coutumax, " il se redressa d'un seul bond et, avec toute cette puissance d'indignation que peut trouver un père qui entend insulter son enfant devant une foule :

— Oh ! l'infamie ! s'écria-t-il.

Les gendarmes, assis aux côtés de l'accusé, s'acrocchèrent à lui pour le rejeter sur son banc, mais le garde-chasse était robuste et la colère triplait ses forces. Ce fut une lutte dans laquelle il allait triompher s'il n'était accouru du renfort. Sous le nombre qui l'accablait, Cardoze se débattit encore, en poussant toujours son même cri d'exaspération paternelle :

— Oh ! l'infamie !

Dans la foule, où ce malheureux ne comptait pas vingt amis, il leva contre lui un tel murmure d'indignation que le président, pour mettre fin au scandale, fut obligé de donner cet ordre :

— Gendarmes, faites sortir l'accusé.

Six hommes parvinrent à grand-peine à emporter Cardoze, devenu fou de colère. Puis on continua la lecture de l'acte d'accusation.

Suivant les formalités judiciaires, on avait bien communiqué, avant le procès, toutes les pièces voulues à l'accusé et, dans le nombre, se trouvait cet acte d'accusation. Malheureusement l'enfance de Jacques datait d'une époque où l'instruction, dans les campagnes, était encore bien moins répandue que de nos jours. Le garde-chasse, à la vérité, savait lire, mais s'il se tirait assez facilement d'un texte imprimé, l'écriture lui était plus pénible à déchiffrer. Ces pièces du procès qui lui avaient été remises dans sa prison, toutes écrites à la hâte et négligemment, l'avaient fait reculer devant une tâche difficile, lente et à peu près intelligible pour lui et il avait repoussé tous ces papiers en disant :

— Leur gribouillage ne m'empêchera pas d'être innocent.

De plus l'exécration publique avait été cause que nul avocat n'avait volontairement accepté sa défense. Celui qui avait été désigné d'office ne s'était nullement intéressé à se plier

qu'il appelait " un gibier de guillotine, " et il avait restreint sa mission à la seule obligation qu'il lui était impossible d'éviter, c'est-à-dire à celle de paraître à l'audience.

Donc, privé de conseils, ne connaissant rien des pièces de l'instruction, Jacques, en écoutant le greffier, n'avait pu résister à cette fureur d'indignation qui avait motivé son expulsion de la salle pendant qu'on poursuivait la lecture de l'acte d'accusation.

En n'assistant pas à cette lecture, l'accusé allait rester ignorant des terribles charges relevées en l'acte, qui durant les débats, devaient l'accabler à l'improviste.

Quand le greffier eut fini de lire, ordre fut donné de ramener l'accusé. Le calme s'était fait en lui, et il avait compris que tout son sang-froid lui était nécessaire pour se défendre contre cette fatalité qui l'étreignait. Il reparaisait donc bien résolu à demeurer impassible devant les plus horribles épreuves que lui ménageait le sort.

Son interrogatoire commença.

Il déclara se nommer Pierre Jacques Cardoze, être né sur la terre des seigneurs de Valnac que ses pères, depuis l'an 1604, avaient successivement servis, et être âgé de trente-huit ans. Il répéta ce qu'il avait avoué au juge d'instruction touchant, non pas sa haine, mais son sentiment d'animosité contre M. de Gabrinoff qui était venu s'installer en maître dans ce château où vivaient les derniers de Valnac.

Et, ce disant, sa tête se tourna vers l'endroit de la salle où était assise Mme de Gabrinoff qui, le visage caché dans ses mains, ne vit pas ce regard.

M. de Jozères avait voulu épargner à Berthe les pénibles émotions de l'audience en ne la faisant comparaître qu'au moment de sa déposition ; mais elle avait demandé presque comme un droit d'assister à tous les débats du procès de l'assassin de son mari. Un fauteuil lui avait été réservé un peu en avant du banc des témoins. Elle s'y tenait affaissée, en ses noirs habits de veuve, et, nous le répétons, se faisant un masque de ses mains.

Non loin d'elle, se voyait M. de Saint-Dutasse, assigné qu'il était comme tous ceux qui, le jour du crime, se trouvaient au château. Pour qu'il ne perdît pas un mot du fameux réquisitoire à la suite duquel le chevalier lui avait promis la protection de ses amis, M. de Jozères avait fait placer le pique-assiette sur le premier banc, au pied même du siège d'où il dominait le public. En levant un peu les yeux, le chevalier voyait donc le procureur du roi de profil, et quand ce dernier, geste qui lui était habituel pour écouter, posait sur son front le bout de ses mains pour s'en voiler les yeux, le regard de Saint-Dutasse, venant d'en bas, pouvait se glisser dans le court espace resté entre le visage et la paume des mains du magistrat.

Lorsque Bourguignon, également assigné, s'était assis près de son maître, il avait, en une courte phrase, exactement défini la position.

— Te trouves-tu bien placé ? lui avait demandé le chevalier.

— Parfaitement, monsieur ; seulement je n'ose pas trop lever le nez de peur de le fourrer dans les narines du procureur. D'ici on lui voit la cervelle.

Nous reviendrons maintenant à l'interrogatoire. Comme le président disait à Jacques :

— Vous êtes accusé d'avoir tué M. de Gabrinoff.

— Je suis innocent de l'assassinat du comte, prononça le garde d'une voix ferme,

—Alors justifiez de votre temps à l'heure du crime.

—Apprenez-moi d'abord à quelle heure le crime a été commis.

—D'après la déposition du témoin Bricard, le meurtre doit avoir eu lieu vers cinq heures du matin.

—A quatre heures et demie, j'avais déjà quitté ma demeure pour aller, en pleine nuit, surprendre des braconniers qui, depuis un mois, tendaient leurs panneaux dans la partie du domaine qui borde les bois de la Falizette.

—Jusqu'au moment où vous avez été arrêté, personne n'atteste vous avoir vu dans les bois.

—Pardonnez-moi. Il y a le nommé Pierre Gondrin que j'ai surpris porteur d'un lièvre qu'il avait pris au collet. Je l'ai laissé libre parce qu'il est malheureux et père de sept enfants.

—Pierre Gondrin nie le fait et produit un certificat de trente habitants du village qui attestent qu'à cette époque il était cloué sur son lit par la fièvre.

—Oh ! les gens du village ! fit Jacques avec un sourire de mépris.

—Alors expliquez-nous comment il se fait que votre fille n'ait pu être retrouvée.

Cardozo, à cette question, sentit le sang lui remonter au cerveau. Avant de répondre, il ferma les yeux, fit un énergique effort de volonté pour conserver son sang-froid, se recueillit un moment afin de commander au tremblement qui le secouait et finit par dire :

—C'est par les premières phrases de l'acte d'accusation que j'ai appris la disparition de mon enfant.

—Admettons votre ignorance. Alors à quelle cause attribuez-vous son absence extraordinaire ?

—Je ne saurais en indiquer une, répondit Jacques, dont la voix trahissait une sourde émotion que le public, prévenu contre l'accusé, attribua aussitôt au trouble d'une conscience coupable.

—Si j'insiste sur cette circonstance de la disparition de votre fille, c'est qu'elle est terrible pour vous. Le seul témoin que vous pouviez produire en votre faveur, c'était elle. Son absence, au contraire, et vous condamne et l'accuse elle-même. Le tribunal voit en elle une complice qui, après vous avoir aidé à commettre le crime, s'est empressée de fuir et a été plus prompte que vous à se mettre à l'abri de la justice.

Jacques souffrait une épouvantable torture. La sueur ruisselait sur son front et, pourtant, il frissonnait de froid. Le calme que s'imposait cet homme emporté avait fait refluer au cœur un sang qui l'étouffait. La douleur du père finit par avoir raison de la volonté de l'homme et il se laissa tomber sur son banc en s'écriant :

—Mais c'est infâme tout ce que vous me dites là ! Accuser ma pauvre Nicole d'être ma complice ! Une enfant de seize ans. Les larmes l'empêchèrent de continuer.

Après un court silence, le président reprit :

—Nous vous accordons que Nicole n'ait pas été votre complice... Vigoureux comme vous l'êtes, vous suffisiez seul à maintenir votre victime, en admettant même que le comte n'ait pas été surpris par votre premier coup... Mais, si votre fille n'a pas participé au crime, ne pouvons-nous pas déduire de son absence qu'elle n'a pas voulu déposer contre vous et qu'elle se refuse à vous avouer coupable d'un crime dont elle a été le témoin... après avoir servi à attirer M. de Gabrinoff ?

Jacques releva vivement la tête.

—Attirer M. de Gabrinoff ? répéta-t-il d'une voix surprise.

—Une première fois, vous étiez parvenu à faire que le comte rôdât autour de Nicole. Vous alliez l'immoler à votre haine si le hasard n'avait amené à temps des personnes du château. Devant elles, vous vous êtes contenté de menacer, faisant alors une indignation de père à propos de cette tentative de séduction que vous aviez vous-même ménagée.

Cardozo, pour ne pas céder de fureur, se mordait les poings pendant cette effroyable interprétation du passé.

Le président poursuivit :

—Votre proie venait de vous échapper. Mais le moyen, qui vous avait déjà servi pour amener le comte à votre portée, était trop bon pour n'être pas employé une seconde fois. Seulement vous avez mieux pris vos précautions pour ne pas être dérangé par d'importuns visiteurs, et c'est à la fin de la nuit, à l'heure où les plus retardataires sont au lit, que vous avez fixé ce nouveau rendez-vous que, sur votre ordre, Nicole a donné par écrit à M. de Gabrinoff.

Nous renonçons à décrire quelles étaient les souffrances du malheureux garde-chasse en écoutant ces paroles.

—Hein ! comme il lui trempe bien sa soupe. Le bandit n'ose plus ouvrir la bec, se disaient les paysans qui se pressaient au fond de la salle.

—Cette fois, continua le président, nul ne pouvait plus sauver la victime de votre haine féroce et votre main l'a frappée avec cette même arme que le comte, en l'heureux jour où il croyait à un long avenir, vous avait donnée devant de nombreux témoins.

À ces derniers mots, une immense surprise parut secour la terreur de l'accusé qui se redressa brusquement :

—Une arme ! quelle arme ? dit-il d'une voix rauque.

Le magistrat fit un signe au greffier.

—Présentez à l'accusé le couteau trouvé sur le lieu du crime, commanda-t-il.

Le greffier souleva les habits du mort, tout maculés de sang, qui étaient étendus sur la table des pièces de conviction, et, sous eux, il prit le couteau de chasse qu'il vint montrer à l'accusé.

—Niez-vous que cette arme vous ait été donnée par M. de Gabrinoff, devant plus de trente témoins, le jour de son mariage ? demanda le président.

Les yeux démesurément ouverts, Jacques resta un instant hébété devant ce couteau que, depuis si longtemps, il avait rendu à la comtesse, puis, bien lentement, il tourna la tête vers Mme de Gabrinoff.

De son côté, Berthe avait dégagé de ses mains son visage qui s'était relevé et elle attendait le regard du garde-chasse qui vint plonger dans ses yeux. Elle ne baissa pas la vue et, pendant vingt secondes que dura la scène, elle soutint ce regard de son oeil calme et froid.

—Niez-vous que cette arme vous appartienne ? répéta le président.

Fixant toujours Mme de Gabrinoff, l'accusé sembla attendre un mot de la comtesse en sa faveur.

La veuve n'ouvrit pas la bouche.

—Niez-vous ? redit le magistrat impatienté.

Mais la mesure était comble. Les forces de Cardozo n'avaient pu résister au dernier choc. Il se renversa comme une masse en arrière et s'évanouit sans avoir prononcé une parole.

—Il a étrangement regardé la comtesse, pensa M. de Saint-Dutasse,

A ce moment, Bourguignon se penchait vers son maître et lui soufflait :

— Quo monsieur daigne se retourner et voir ce qui nous arrive à gauche.

Le chevalier tourna aussitôt la tête.

Des mains tendues par-dessus les têtes se passaient un papier, grossièrement plié en forme de lettre, mais soigneusement fermé d'un gros cachet de cire.

— C'est un billet qu'on envoie du fond de la salle, dit le pique-assiette.

Et qui se dirige vers nous, continua Bourguignon en souriant.

— Eh bien, après ? qu'est ce ?

— C'est ce pétard, tiré par Bricard, que je vous avais annoncé.

— Que veux-tu dire ?

— Plus tard je vous expliquerai. Pour le moment, contentez-vous de bien examiner le procureur quand il va lire le papier en question.

Le billet était parvenu à de Saint-Dutasse qui, d'un prompt coup d'œil, examina l'enveloppe sur laquelle ces mots : " A monsieur le procureur du roi " étaient tracés d'une grosse et burlesque écriture.

En cet instant, l'évanouissement de l'accusé avait amené un trouble complet dans toute la salle et M. de Jozères, du haut de son siège, proposait au président une suspension d'audience.

Au milieu du brouhaha général, le chevalier, qui tenait la lettre, demanda au domestique :

— Faut-il l'intercepter au passage ?

— Gardez-vous-en bien, cela ne vaut pas quatre sous maintenant.

— Et plus tard ?

— Oh ! oh ! fit le valet.

De Saint-Dutasse se souleva un peu et, levant la main, il posa la lettre sur le bureau de M. de Jozères qui tournait la tête.

XX.

Jacques avait été aussitôt transporté par ses gardes dans une petite salle d'attente qui s'ouvrait derrière le banc des accusés.

Le médecin qui, lors de la levée du cadavre, avait assisté le juge d'instruction en ses constatations, se trouvait parmi les témoins. Il fut immédiatement commis par le président pour déclarer si l'état, plus ou moins grave, de l'accusé demandait ou une simple suspension de l'audience ou son renvoi au lendemain.

L'attente de la décision du médecin dura quelques minutes à peine et, pourtant, il va nous falloir bien longuement détailler les trois scènes qui se passèrent en un si minime laps de temps.

Après ce muet assaut de regards soutenu avec Jacques, Mme de Gabrinoff, comme le malade qui s'affaisse quand la crise est passée, était doucement retombée sur son fauteuil. Pas une fibre de son visage n'avait tressailli quand elle avait vu s'évanouir Cardoze et, maintenant, immobile, pâle, l'œil vague, elle était plongée dans une de ces profondes préoccupations qui vous font oublier le milieu dans lequel on se trouve. N'était un petit mouvement convulsif des lèvres, la comtesse aurait ressemblé à une statue.

En attendant la décision du médecin, M. de Jozères avait

machinalement ramené les yeux sur son bureau. Il aperçut alors : la lettre qu'il venait d'y placer le chevalier.

— Attention ! observez bien, murmura vite Bourguignon à M. de Saint-Dutasse.

D'abord le visage parut exprimer l'étonnement de trouver devant lui cette grotesque missive. Son regard se porta sur la serviette en maroquin, gonflée de papiers, qui se trouvait à côté. Il avait l'air de se demander si cette lettre ne s'était pas échappée de cet amas de papiers. Puis il se tourna vers le public, semblant chercher dans la foule un visage à interroger, une figure qui lui fit comprendre que cette lettre venait de la salle, de tel coin particulier, de tel individu. Mais, en ce moment, les assistants, debout, groupés, remuants, bavards, étaient tout à l'incident de l'accusé évanoui.

M. de Jozères abaissa ensuite les yeux sur de Saint-Dutasse qui, ayant prévu ce regard, était absorbé par la contemplation de ses ongles.

Laisant à plus tard le soin de vérifier comment était arrivée cette lettre, M. de Jozères, la prenant à deux doigts, la tourna et retourna, examinant à tour de rôle la suscription et le cachet, hésitant à ouvrir ce grossier paquet.

Le chevalier, la tête à demi relevée, l'examinait attentivement.

Enfin, comme mécontent de son hésitation, de Jozères, d'un coup sec du pouce, fit sauter la cire du cachet et déplié le papier.

— Observez ! répéta le valet à son maître.

L'œil du procureur s'était d'abord fixé nonchalamment sur l'écriture. Tout à coup la pupille se dilata, la paupière s'ouvrit plus grande, le rayon visuel se riva sur les lignes et, en même temps qu'une secousse de la nuque envoyait la tête en avant d'un coup sec, les lèvres s'entr'ouvrirent subitement.

— Une surprise de premier calibre ! pensa de Saint-Dutasse en surprenant ce jeu de physionomie qui n'eut que la durée de l'éclair.

Comme si la pudeur lui eût aussitôt crié que dans cette foule quelqu'un devait l'observer, M. de Jozères retrouva instantanément son glacial et sévère visage, mais, en même temps, son regard, tout brillant d'une étrange lueur, s'abattit sur Mme de Gabrinoff, placée à quelques pas de lui.

— Il paraît que la lettre concerne la charmante comtesse ? se dit le chevalier qui épiait toujours.

Ainsi qu'il avait maîtrisé sa surprise, le magistrat éteignit aussitôt son regard et tenta de reprendre son calme ; mais, comme si l'effort était impuissant à contenir une irrésistible sensation qui voulait s'exprimer, il se voila vivement la face de ses mains posées sur le front.

Nous l'avons expliqué. Venant d'en bas, l'œil de Saint-Dutasse pouvait plonger entre le visage et les deux mains placées un peu en angle.

— Tiens ! il m'a tout l'air d'éprouver une immense satisfaction sous son masque, souffla le chevalier à Bourguignon.

— Dame ! monsieur, il y a de quoi. Le regard vient enfin de trouver cette poule à croquer qu'il cherchait depuis si longtemps, répliqua le domestique.

— Cette fameuse poule dont je dois avoir une aile, n'est-ce pas ?

— Même les deux ailes, si monsieur daigne se donner le peine de le vouloir.

— Dis-moi, Bourguignon ?

—Aux ordres de monsieur.

—Est-ce que cette poule ne s'appelle pas Mme de Gabrinoff ?

—Monsieur pourrait bien avoir deviné... mais il y a un moyen d'acquiescer une complète certitude :

—Lequel ?

—C'est, en sortant d'ici, de ne quitter M. de Jozères pas plus que son ombre.

—Pourquoi ?

—Parce qu'il le conduira infailliblement au poulailler. Monsieur saura vite à quoi s'en tenir.

—Ainsi je dois m'accrocher à lui ?

—Après tout, monsieur n'est pas bien à plaindre, car le procureur a la conversation la plus instructive du monde... on ne peut que gagner à l'entendre... on glane de l'or en l'écoutant...

—Que diable me chantes-tu donc là ? dit de Saint-Dutasse intrigué par cette subite admiration du valet pour la conversation du magistrat.

—Je ne chante pas, monsieur, je constate. Je trouve que M. de Jozères parle si bien... surtout quand il est en verve... et je crois qu'il sera en pleine verve ce soir... que, pour ne pas perdre un mot de ce qu'il dit... même dans une chambre voisine et à une autre personne... je comprends qu'on écoute aux portes.

Le chevalier connaissait trop bien son serviteur pour ne pas deviner qu'il lui donnait un conseil. Aussi reprit-il en souriant :

—Tu me proposes un joli métier !

—Oh ! oh ! fit Bourguignon tout honteux, monsieur peut-il me croire capable de l'inexcusable hardiesse de lui dire d'écouter aux portes... Jamais pareille pensée n'a déshonoré mon zèle ni souillé mon respect pour monsieur.

Puis, après un petit temps :

—Seulement, ajouta-t-il, je serais bien heureux de communiquer à monsieur une légère découverte que m'a fournie l'expérience.

—Voyons ta découverte.

—C'est que pour apprendre ce que les gens ne veulent pas vous confier, on n'a pas encore trouvé de meilleur moyen que celui d'écouter aux portes.

Et, bien résolu de ne pas ajouter un seul mot, le valet se renversa sur son banc.

Nous le répétons. Tout ce qui vient d'être si longuement détaillé avait à peine duré cinq minutes.

Bientôt le médecin reparut pour déclarer que l'accusé, atteint d'un transport au cerveau, était incapable de paraître au tribunal.

L'audience est levée, prononça le président.

De Saint-Dutasse s'élançait pour offrir son bras à Mme de Gabrinoff, quand il sentit un doigt se poser sur son épaule. C'était de M. de Jozères qui, du haut de son siège, l'arrêtait pour lui dire :

—Demandez donc, cher ami, à Mme la comtesse de vouloir bien me garder une place dans sa voiture.

—Est-ce que vous revenez avec nous au château ?

—Oui, cette audience aura péniblement impressionné la malheureuse femme, et il est du devoir de tous ses amis de se serrer ce soir autour d'elle pour dissiper sa tristesse.

—Bien, une place vous attendra.

—Le temps d'aller au vestiaire, quitter cette robe et je vous rejoins, ajouta M. de Jozères en descendant de son siège.

Le chevalier marchait vers la comtesse quand, derrière lui, il entendit Bourguignon qui, en guise de dernier avis, marmotait à mi-voix :

—Et écouter aux portes !

A la voix de M. de Saint-Dutasse qui l'invitait au départ, la comtesse avait tressailli en personne trop brusquement arrachée à ses réflexions. En reconnaissant le galant chevalier, elle se leva lentement de son fauteuil et s'appuya sur le bras qui lui était offert.

—Cette secousse l'a épuisée, pensa le pique-assiette en sentant la mignonne main de Berthe peser lourdement sur son bras.

Cinq minutes après, la voiture emportait au château la comtesse et les deux hommes. Sur le siège de derrière se pavait Bourguignon. La mine goguenarde et le sourire aux lèvres, le domestique se frottait les mains.

—Nous allons travailler pour l'avenir, se disait-il. Euh ! euh ! monsieur aura-t-il un heureux début ? Je l'ai bien averti : ne pas quitter M. de Jozères d'une semelle... Eh bien, malgré mon avis, je parierais une année de mes gages que la première chose que fera mon maître, en descendant de voiture, sera une imprudence.

Mme de Gabrinoff, renversée dans un coin de la voiture, était si pâle que M. de Jozères lui demanda affectueusement :

—Souffrez-vous, mon enfant ?

(A CONTINUER.)

Commencé le 3 Juillet 1884 — (No 236).

AVANTAGES OFFERTS AU PUBLIC

A toute personne qui, maintenant, nous enverra le montant de sa souscription pour une année ou plus, recevra gratuitement, outre la prime à laquelle elle a droit, tous les numéros parus depuis le commencement de ces deux romans.

Par conséquent, une personne qui nous enverra \$1 recevra une magnifique collection d'une année, plus le journal pendant un an ; celles qui nous enverront \$2 recevront une collection complète de trois années de notre journal, et ce même journal pendant deux ans ; enfin, celles qui nous enverront \$3 recevront la collection complète depuis le 1^{er} Janvier 1881 à ce jour, soit près de quatre années, et le journal pendant trois autres années.

Afin de permettre au public de l'apprécier, nous enverrons, GRATUITEMENT, quelques copies du journal à toute personne qui nous fera parvenir son nom et son adresse, pourvu que ce soit en dehors des limites de la cité de Montréal.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnés avant que le prix de l'abonnement soit payé.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} et du 15^e de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois. Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1^{er} janvier 1881 jusqu'à ce jour.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1^{er} janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIERE ANNÉE, 1880 — Épuisée.

DEUXIEME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIEME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'empoisonneur* (suite et fin), *La grande Halte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIEME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant* (suite et fin), *Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

CINQUIEME ANNÉE (1884) — jusqu'au 1^{er} juillet — *Les Drames de l'Argent et Les Meurtriers de l'Héritière* (suite et fin).

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)